



N° 20
05/07/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@na.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° X
du JJ/MM/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades** : de 3 feuilles à fin floraison.
- **Aléas climatiques** : environ 10 000 ha de maïs touchés des Landes à la Gironde.
- **Sésamies** : prévision NONA du vol de 2^{ème} génération.
- **Pyrale** : le vol se poursuit.

Céréales à paille

- **Maladies des épis (fusarioses, ergot, charbon, caries)** : faire un état des lieux avant moissons et signaler leur présence en remplissant ce questionnaire : [Enquête maladies des épis](#)

Gestion des adventices lors des récoltes

- Mesures prophylactiques à la récolte.

Tournesol

- **Phomopsis** : attention dans les rares parcelles n'ayant pas atteint le stade limite passage tracteur.
- **Mildiou** : surveillez attentivement vos parcelles.

Mais

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et des observations des parcelles de référence: Bergerac (24), Saint-Médard-de-Guizières (33), Blanquefort (33), Sainte Helene(33), Saint Ciers sur Gironde(33), Bourideys (33), Saint-Jean-d'illac (33), Saugnacq et Muret (40), Belis (40), Mimbaste (40), Miramont-Sensacq (40), Castel Sarrazin (40), Estibeaux (40) Saint-Barthélemy-d'Agenais (47), Bruch (47), Jusix (47), Montignac-de-Lauzun(47), Bonnut (64), Sendets (64), Montardon (64), Pontacq (64), Sarpourenx (64), Coublucq (64).

• Situation des semis- Stades

Les derniers semis (ou re-semis) sont en cours dans le Sud Aquitaine. Malheureusement, on estime entre 3 et 5 000 ha les surfaces de maïs qui seront abandonnées en raison des intempéries de juin. Dans le Néracais (47), les premiers semis ont atteint la floraison mâle. Sur Sables des Landes et en Vallée de Garonne, les maïs les plus avancés sont à 16 feuilles. La moyenne Aquitaine est à 12-13 feuilles. La chaleur n'a pas encore permis de gommer l'hétérogénéité observée notamment en Sud Aquitaine.

8 à 10 feuilles	11-14 Feuilles	15 feuilles à floraison
Castel-Sarrazin (40) Estibeaux (40) Sarpourenx (64) Coublucq (64) Bonnut (64) Miramont-Sensacq (40) Bruch (47)	Bergerac (24) Saint-Ciers-sur-Gironde (33) Montpouillan (47) Jusix (47) Sendets (64) Montardon (64) Montignac-de-Lauzun (47) Saint-Jean-d'illac semences (33) Saint Barthelemy d'Agenais (47) Mimbaste (40) Pontacq (64) Sainte-Helene (33) Belis (40)	Blanquefort (33) Saint-Médard-de-Guizières (33) Saugnacq-et-Muret (40) Bourideys (40) Montardon (64)

• Météo - Aléas climatiques

Dimanche 1^{er} juillet, plusieurs orages ont éclaté dans le Sud Aquitaine et ont notamment frappé le secteur entre Port de Lanne (40) et Pouillon (40), mais également un plus grand secteur qui démarre à Morcenx et se termine en Gironde à Bourideys. Sur ce dernier secteur, le vent, la pluie et la grêle associés ont impacté environ 10 000 ha de cultures, notamment des maïs grain, doux, popcorn, semences et haricots verts. Les fortes rafales de vent ont provoqué une importante verse des cultures. Des cultures contractuelles (maïs doux et haricots) seront probablement abandonnées pour défaut de qualité provoqué par ces conditions climatiques (impact de grêle, parcelles trop versées pour être récoltées).



Mais tempête Ludovic Pontico (Photo GRCETA)

• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre plusieurs captures sur les secteurs Nord33- Entre deux mers, Sud Adour et Gaves, dans 5 pièges sur 19 relevés, ce qui représente encore une activité significative.



Larves de sésamies
(Ph. MOUQUOT - CA33)

Date prévisionnelle du vol de seconde génération selon NONA :

Le début de vol de 2^{ème} génération devrait démarrer cette semaine dans les secteurs les plus précoces. Les dates pourraient varier en fonction des conditions climatiques.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Médoc	6 juillet	23-24 juillet	27-28 juillet
	Blayais	11 juillet	29-30 juillet	2-3 août
	Landes de Bordeaux	10 juillet	23-24 juillet	26-27 juillet
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	13 juillet	31 juillet-1 ^{er} août	2-3 août
	Vallée des gaves	10 juillet	28-29 juillet	31 juillet-1 ^{er} août
	Basse-Navarre	9 juillet	27-28 juillet	31 juillet-1 ^{er} août
	Béarn	15 juillet	1 ^{er} -2 août	4-5 août
Landes	Sud Adour	10 juillet	26-27 juillet	30-31 juillet
	Tursan	9 juillet	31 juillet-1 ^{er} août	3-4 août
	Haute-Landes	11 juillet	31 juillet-1 ^{er} août	5-6 août
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	10 juillet	27-28 juillet	31 juillet-1 ^{er} août
	Zone de Duras	7 juillet	24-25 juillet	27-28 juillet
	Vallée de Garonne	4 juillet	21-22 juillet	25-26 juillet
Dordogne	Vallée de Dordogne	7 juillet	25-26 juillet	29-30 juillet
	Ribéracois	9 juillet	26-27 juillet	3-4 août

Évaluation du risque :

Nous sommes désormais en dehors de la période de gestion du risque de première génération de la sésamie.

• Pyrale

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre des captures sur 6 des 14 pièges relevés dans le Nord33-Entre deux mers, Sud47 et Sud Adour.

Dans le tour de plaine, on nous signale une parcelle fortement touchée sur la commune de Castandet (40) avec une fréquence d'attaques supérieure à 50%.



Larve de pyrales
Ph. MOUQUOT - Ca33

Évaluation du risque :

Nous sommes désormais en dehors de la période de gestion de la première génération du ravageur.

• Maladies des épis de fin de cycle

En fin de cycle les maladies cryptogamiques comme les fusarioses, l'ergot, les caries, le charbon peuvent apparaître sur les épis. Ces maladies nécessitent parfois une vigilance accrue car elles peuvent demander une gestion particulière pour limiter leur développement au sein d'une parcelle/d'un territoire, des problèmes de santé humaine ou animale, et permettre également la bonne commercialisation des semences.

Pour établir un bilan sanitaire des maladies de l'épi de fin de cycle **nous vous proposons de participer à une enquête en cliquant sur ce lien** : [Enquête maladie des épis 2018](#). Cela ne vous prendra que quelques minutes !

Vous trouverez également ci-dessous quelques informations concernant les maladies comme l'ergot et les caries.

➤ L'ergot (*Claviceps purpurea*)



L'ergot est un champignon qui contamine les inflorescences de diverses graminées prairiales/sauvages et des céréales à paille. Le champignon forme des sclérotés (forme de conservation du champignon) au niveau des épis. Ces sclérotés appelés également ergots sont généralement de grandes tailles (1-2 cm) et sont très facilement reconnaissables au champ et dans les lots de semences.

Le seigle est la céréale la plus sensible à cette maladie, viennent ensuite le triticale, les blés (tendre et dur), l'orge et l'avoine.

L'incidence de **l'ergot** sur le rendement est limitée, en revanche il **nuît à la qualité sanitaire des céréales destinées à l'alimentation humaine et animale**, du fait de la présence de **toxines** (alcaloïdes) dans les sclérotés.

De ce fait, il existe un seuil permettant de limiter la présence d'ergots dans les grains, pour des échantillons de grains prélevés à la récolte et ramenés à 12% d'humidité relative :

- Alimentation humaine : 0,5 g/kg (après avis scientifique et technique de l'AFSSA du 3 avril 2008 et le CODEX STAN 199-1995), c'est-à-dire 0,05% du poids de grain.
- Alimentation animale : 1 g/kg de céréales (arrêté du 12/01/2001 relatif à l'alimentation animale, c'est-à-dire 0,1% du poids de grain et de 100 mg/kg pour les animaux en gestation (0,01% du poids de grain).

Il est donc indispensable de vérifier avant moisson si des symptômes d'ergot sont présents ou non dans vos parcelles. Si vous constatez des symptômes, informez votre coopérative qui pourra prendre les mesures nécessaires (tris des grains, éliminations des déchets...).

En cas de détection de la maladie des **pratiques culturales** peuvent également être mise en place pour limiter les contaminations :

- Réaliser un labour après une épidémie,
- Eviter les rotations uniquement à base de céréales à paille,
- Employer des semences certifiées, autocontrôle possible à la ferme,
- Contrôler le développement des adventices,
- Faucher les graminées sauvages avant floraison (sauf avis contraire par arrêté préfectoral).

A lire : [Note de service DGAL/SDQPV/N2011-8138 du 21 juin 2011](#)

➤ Les caries du blé (*Tilletia sp.*)

Les caries sont des champignons. Il en existe plusieurs en France pouvant attaquer les céréales à paille (et en particulier le blé) appelées le plus souvent carie commune, carie naine. Ce champignon peut provoquer une baisse de rendement mais également une baisse de la qualité des récoltes et contaminer les parcelles pendant plusieurs années. D'autres caries, non retrouvées jusqu'à présent en France mais dans des pays plus ou moins proches avec lesquelles des échanges commerciaux ont lieux, peuvent également être inquiétante, c'est le cas de la carie de Karnal qui est considérée comme parasite de quarantaine en France.

En cas de dégâts, les symptômes se caractérisent par un aspect ébouriffé des épis touchés, des épis plus petits, des grains remplis de spores noires qui éclatent facilement au moindre contact et parfois une odeur de poisson peut également se dégager des épis cariés.

Il est impossible de différencier les différentes caries sans une analyse de laboratoire. Il est donc indispensable de signaler tous symptômes douteux pour qu'une analyse soit réalisée et que les mesures appropriées soient mises en place. N'hésitez pas à nous faire remonter l'information !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche accident d'Arvalis en suivant ce lien : [Fiche caries](#)

Gestion des adventices lors des récoltes

De nombreuses parcelles de céréales ou colza montrent un salissement par les adventices (ray-grass, vulpin, folles avoine, chardon, coquelicot, etc...) plus important que celui des années précédentes.

Les récoltes Céréales et Colza ont commencé ou vont commencer et la moissonneuse-batteuse est un vecteur important de dissémination des graines d'adventices car elle les disperse d'une parcelle à l'autre au moment des moissons.

Afin de limiter la dissémination de graines d'adventices dans vos cultures, quelques règles de bon sens s'imposent :

- nettoyage des moissonneuses, en suivant les recommandations de la fiche ARVALIS « [Nettoyer efficacement sa moissonneuse-batteuse](#) »,
- organiser votre chantier de récolte en moissonnant les parcelles les plus propres aux plus sales pour éviter de salir les parcelles les moins infestées par un apport de graines d'adventices,
- détourner les zones sales et les récolter en dernier. Les zones les plus infestées sont généralement facilement repérables. Il est préférable de les récolter en dernier afin de ne pas disséminer ces adventices au reste de la parcelle et le nettoyage de la machine avant de quitter la parcelle.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions météorologiques favorisant la croissance des tournesols se maintiennent encore cette semaine. Des épisodes orageux sont signalés sur le territoire, les cumuls de pluie induits profitent à la culture. Par endroits, la pluie est accompagnée de grêle. Ces phénomènes ont pu causer quelques dégâts. A contrario, dans les parcelles qui ont souffert de conditions d'implantation difficiles et où il n'y a pas eu de pluie depuis quelques semaines, on commence à observer des signes d'un déficit hydrique (pertes des feuilles les plus basses, port de la plante retombant, etc.).

Les parcelles les plus précoces sont entrées en floraison.

Cette semaine dans le réseau Ouest Occitanie et Aquitaine :

- Les parcelles les plus précoces sont au stade E5 (bouton encore fermé, les fleurs ligulées sont visibles entre les bractées) à F3.2 (Début floraison).
- La majorité des parcelles sont au stade E3 (bouton séparé de la dernière feuille, diamètre 3 à 5 cm) à E4 (bouton nettement dégagé des feuilles à l'horizontale, diamètre variant de 5 à 8 cm ; une partie des bractées se déploie).
- Enfin, les parcelles les plus tardives sont au stade 8 paires de feuilles (B16) à E2 (le bouton se détache de la couronne foliaire. Son diamètre varie de 0,5 à 2 cm. Les bractées sont distinguables des feuilles).

• Phomopsis

Les sorties du modèle Asphodel ne donnent plus de nouvelle contamination depuis le 15 juin. A ce jour, on ne signale pas de symptôme sur le territoire. L'ensemble des secteurs ont été concernés. Cette année, les conditions favorables au phomopsis ont été réunies et se sont maintenues sur la durée.

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50% d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint, selon les secteurs, durant la deuxième décennie de mai (10 au 20/05).

Les périodes climatiques favorables aux contaminations sont atteintes depuis le 15 mai en moyenne et les phases de contamination n'ont cessé de s'enchaîner depuis. Chaque phase a duré entre 4 et 7 jours.

Les observations réalisées en 2017 sur les parcelles de tournesol des anciennes régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées ont montré que la maladie a été autant présente qu'en 2016 (stable, - 6% sur 263 parcelles enquêtées).

Evaluation du risque :

A l'exception des rares parcelles tardives n'ayant pas atteint le stade limite passage tracteur, le risque est nul.

Période du risque : stade limite passage tracteur (stades E1-E2).

Le risque concerne :

- les variétés TPS (très peu sensibles) uniquement à fort développement végétatif en sols profonds qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT).
- les variétés PS (peu sensibles) qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque phomopsis ci-dessous :
 - * les sols profonds
 - * les sols moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :
 - semis avant le 15 avril,
 - ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha
 - ou reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique
- les variétés S (sensibles) dans toutes les situations.

• Mildiou

De nombreux cas de mildiou nous ont été rapportés cette année. En effet, les conditions climatiques autour des semis ont été favorables aux contaminations. Les forts abats d'eau et pluies régulières après les semis ont favorisé le développement du pathogène. Dans la plupart des situations, le nombre de pieds touchés reste faible.

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé. Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (> 5% de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.



Mildiou sur tournesol
(photo Terres Inovia).

Évaluation du risque :

Les conditions pluvieuses survenues après les semis sont favorables au développement de la maladie. Les symptômes se multiplient. Surveillez vos parcelles.

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (> 5% de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Pour en savoir plus sur le Mildiou :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/maladies/mildiou/moyens-de-lutte/>

Note commune DGAL/SDQPV – Terres Inovia – INRA : Mildiou du tournesol

• Verticillium

Les symptômes sont de plus en plus observés, notamment dans le Gers, le Lot-et-Garonne et le Lauragais. A ce jour, le seul moyen de lutte passe par le choix variétal. De ce fait, repérez les parcelles présentant des symptômes de verticillium. Cette identification permettra d'adapter en conséquence le choix variétal pour les campagnes suivantes.

Attention à la confusion avec les symptômes suivants (Verticillium/Phomopsis/carence en bore) :



Verticillium sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Petites taches jaune vif sur feuilles basses puis chlorose inter-nervaires plus ou moins large. Les tissus finissent par brunir et mourir. Les nervures restent vertes.



Carence en bore sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Gaufrage puis décoloration de la feuille et grillure sèche de la base du limbe (zones inter-nervaires, côté pétioles).



Symptômes de phomopsis sur feuille
(photo Terres Inovia) :

• Oiseaux et petits gibiers

Il est encore temps de déclarer des dégâts de début de cycle.

[Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !](#)

Terres Inovia reconduit comme en 2017 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national. Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/ravageurs/oiseaux/declaration-degats-doiseaux/>

• Ambroisie trifide

L'ambroisie trifide est une espèce au pollen allergisant se retrouvant, en France, essentiellement dans les milieux cultivés. **Elle est potentiellement aussi concurrentielle pour les cultures et aussi allergène que l'ambroisie à feuille d'armoïse.**

L'ambroisie trifide est surtout présente dans le Sud-Ouest, pour mieux connaître sa répartition et le niveau d'infestation, merci de signaler sa présence grâce à l'enquête mise en ligne par Terres Inovia :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie-trifide/>

En suivant ce lien, vous trouverez également de nombreuses informations sur la reconnaissance de cette adventice et les moyens de lutte agronomiques.



**Ambrosie trifide
au stade végétatif**
(source : ACTA).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".